



WALDBËLLEG
COMMUNE DE WALDBILLIG

AVIS AU PUBLIC

En vertu de de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande d'autorisation a été introduite (no dossier 3/25/0231) à l'Administration de l'environnement par la société Proximus Luxembourg S.A. relative à l'exploitation d'un site d'installations radiotechnique fixe à Haller, 47 rue du Hallerbach.

Christnach, le 05 décembre 2025

Pour le Collège échevinal,

La bourgmestre,



La secrétaire,